

Briefing

Garantir l'équité Homme-Femme dans la pêche artisanale

Bruxelles, mars 2021

Par Anaïd Panossian

Pour célébrer la journée internationale de la femme, et dans la perspective de l'année internationale de la pêche artisanale dans un an, CAPE souhaite rappeler la place fondamentale que tiennent les femmes dans le secteur de la pêche et les besoins de reconnaissance et de sécurisation juridique et sanitaires de leurs activités. A cet effet, nous avons élaboré un tableau récapitulatif du guide dédié au genre pour la mise en oeuvre des directives sur la pêche artisanale, après des consultations et ateliers d'experts, publié par la FAO et ICSF en 2017. Ce guide, tel que repris dans notre tableau (voir annexe), comprend des recommandations d'actions concrètes pour les décideurs et organisations de la société civile.

1. Introduction

Suite à l'approbation des Directives volontaires pour la sécurisation de la pêche artisanale durable dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Dir. PAD) par le Comité des pêches de la FAO (COFI) en juin 2014, divers acteurs du monde entier ont organisé plusieurs ateliers et consultations sur le renforcement des capacités¹.

Les Dir. PAD préconisent une approche basée sur les droits humains et les principes d'équité et d'égalité des genres sont ses objectifs fondamentaux et principes directeurs. Le **chapitre 8 « Égalité des sexes »** appelle à des efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes pour inclure l'égalité des sexes comme partie

¹ FAO, « Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté », Rome, 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/documents/card/en/c/14356f>

intégrante de toutes les stratégies de développement de la pêche artisanale. De plus, les considérations de genre sont fréquemment abordées ailleurs dans le texte.

Avec l'adoption des Dir. PAD il a été **nécessaire de disposer d'orientations sur la manière d'intégrer pratiquement la question du genre dans leur mise en œuvre**. Dans le cadre de son programme-cadre pêche artisanale, la FAO a mené des travaux spécifiques sur l'application des principes d'égalité des sexes dans les pêcheries artisanales. Ce guide fait partie de ce travail.

Un premier projet de document d'orientation sur le genre (projet de « Manuel du genre ») a été élaboré par l'ICSF à l'appui de la FAO, en consultant plusieurs institutions et parties prenantes comme la CFFA et la CAOPA. Un « atelier d'experts sur la pêche artisanale équitable entre les sexes dans le contexte de la mise en œuvre des directives sur la pêche artisanale » s'est tenu en novembre 2016 à la FAO à Rome comme l'une des étapes de l'élaboration de ce document d'orientation visant à promouvoir l'égalité de genre dans la mise en œuvre des lignes directrices sur la pêche artisanale².

L'atelier a discuté des questions de genre dans les Dir. PAD et a examiné le projet de « Manuel sur le genre ». Bien que les résultats de l'atelier se soient concentrés sur la finalisation du manuel, des discussions ont également eu lieu sur la manière dont la FAO et d'autres acteurs pourraient utiliser le manuel de genre à l'avenir. Les participants ont été divisés en groupes de travail pour étudier chaque partie du projet de manuel sur le genre et faire des suggestions d'amélioration³. À la fin de l'atelier, il a été convenu que le projet de manuel sur le genre devrait être plus attrayant et condensé, malgré le nombre de cas cités comme exemples pertinents. Après avoir soumis la nouvelle version préliminaire aux participants, la version finale du manuel a été publiée en juin 2017⁴.

Ce manuel a été élaboré pour soutenir la pêche artisanale équitable entre les sexes en améliorant la compréhension de ses dimensions de genre, avec un accent sur le rôle et les conditions spécifiques des femmes dans le secteur de la pêche artisanale. Il illustre comment appliquer les dispositions des Dir. PAD pour promouvoir l'équité et l'égalité de genre dans tous les aspects du secteur de la pêche artisanale, en se concentrant sur les responsabilités des États, puisqu'il est principalement destiné aux décideurs et aux institutions publiques, mais aussi à toutes les autres parties prenantes, pour mettre en œuvre des politiques et des plans qui contribuent à promouvoir l'égalité de genre. Il est basé sur des études de cas prises dans différentes régions du monde selon les informations données lors des consultations.

² L'atelier a été organisé avec le soutien de l'équipe "Genre" du département du développement économique et social ainsi que du Collectif international de soutien aux travailleurs de la pêche (ICSF). 31 participants représentant différentes parties prenantes y ont assisté. CAPE a participé à l'atelier et a fait état des travaux en cours et des demandes des femmes d'Afrique de l'Ouest. Les recommandations faites par la représentante de CAPE ont permis de s'assurer que les questions relatives aux femmes de la CAOPA étaient prises en compte dans le projet de manuel sur le genre. "Towards gender-equitable small-scale fisheries, Proceedings of the 'Expert workshop on gender-equitable small-scale fisheries in the context of the implementation of the SSF Guidelines'", Rome, 28–30 November 2016. Disponible en anglais à l'adresse : <http://www.fao.org/3/a-i6947e.pdf>

³ Chaque groupe a dû évaluer un chapitre du projet de manuel sur le genre en se basant sur les lignes directrices suivantes : Champ d'application : Le chapitre aborde-t-il tous les aspects pertinents en rapport avec le sujet ? Applicabilité : Le chapitre fournit-il la terminologie appropriée, l'acceptabilité et la pertinence pour le public cible ? Structure : Le chapitre est-il structuré de manière appropriée ? Études de cas : Les exemples sont-ils pertinents et illustrent-ils des questions clés ?

Recommandations : Les orientations finales sont-elles pratiques et pertinentes pour le public cible ?

⁴ La référence finale du manuel est la suivante : "FAO, « Pour l'équité hommes-femmes dans la gouvernance et le développement de la pêche artisanale – Guide pour appuyer la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté », de Nilanjana Biswas. Italie, 2018. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/3/i7419fr/i7419fr.pdf>

Il convient de noter que le manuel est destiné aux décideurs politiques, aux organisations de la société civile (OSC) et à toutes les autres parties intéressées, en se référant à un chapitre spécifique en fonction de leurs besoins.

Le guide est organisé en trois parties :

La première partie explique brièvement les concepts de genre et d'intégration de la dimension de genre, suivie d'une description du travail et des rôles des femmes dans le secteur de la pêche artisanale. Elle fournit des définitions utiles relatives au genre et à l'importance de la prise en compte des femmes dans le secteur de la pêche. En effet, elle détaille l'implication des femmes dans la pêche et les problèmes auxquels elles sont confrontées dans leur activité, notamment dans la pêche artisanale : « *L'apport des femmes à la pêche est généralement négligé ou sous-estimé dans les statistiques officielles. Cela génère un cercle vicieux : en raison de l'absence de données ventilées par sexe, l'élaboration des politiques laisse de côté les questions de genre, ce qui se traduit par des financements insuffisants en faveur des activités économiques où se concentrent les femmes* » (p. 5).

La partie 2 fournit des orientations relatives aux domaines thématiques de la partie 2 des Dir. PAD : Pêche responsable et développement durable.

La partie 3 fournit des orientations relatives à la partie 3 des Dir. PAD : Garantir un environnement favorable et soutenir la mise en œuvre.

Dans ces 2 parties, le manuel s'appuie sur les chapitres des Dir. PAD et décrit les implications pour les femmes et les questions liées au genre pour chacune d'entre elles, en se basant sur des définitions, l'impact sur le genre, des études de cas, des points d'action pour les décideurs politiques et les OSC, déduits de chaque analyse, et des recommandations pour les décideurs politiques et des recommandations pour les OSC. Les recommandations sont détaillées dans le tableau en annexe.

Suite à l'adoption du manuel sur le genre, une vidéo a été publiée par la FAO sur ce sujet spécifique⁵.

Il est important que cette vidéo et les informations concernant le manuel soient diffusées et communiquées dans les communautés de pêche afin que les femmes et les acteurs sachent à quoi ils ont droit et sachent ce qu'ils doivent défendre auprès des décideurs et des OSC.

Bruxelles, Mars 2021

⁵ FAO, "SSF Guidelines: Gender Equity and Equality", 17 April 2018. Disponible en anglais à l'adresse : <https://youtu.be/BolcVAAyEOw>